

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FOCUS

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0010418764 - Focus

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 32,5% ICE BofAML Euro Corporate Index ; 32,5% ICE BofAML Euro Government Index ; 12,5% Eurostoxx ; 12,5% MSCI AC World ex EMU ; 5% Refinitiv (ex Thomson Reuters) European Focus Convertible EUR Index ; 5% ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Index. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Politique d'investissement : la stratégie du FCP est discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs (de 0 à 100% maximum de l'actif net par classe d'actif), cependant l'allocation cible évoluera dans les fourchettes d'investissement décrites ci-après :

- de 0 à 100% de l'actif net en obligations en direct, instruments du marché monétaire, OPC monétaires, monétaires court terme et obligataires, dont 20% maximum de l'actif net obligations de la catégorie spéculative/High Yield (notées ainsi par les agences de notation), ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, et OPC investis sur des dettes spéculatives/high yield ;
- de 0 à 40% de l'actif net en OPC actions ;
- de 0 à 20% de l'actif net en Fonds mixtes.

Pour réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille sera investi jusqu'à 100% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et, dans la limite de 30% maximum de l'actif net, en FIA de droit français ou établis dans l'Union Européenne ou en fonds d'investissement étrangers respectant les 4 critères définis par l'article R 214-13 du Comofi.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC.

Les OPC sélectionnés pourront être des OPC gérés par la société de gestion.

Dans la limite d'une fois l'actif net, le FCP peut utiliser des futures, des options, des swaps de change et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques action,

de taux, de change.

L'exposition globale du FCP au risque action sera gérée dans une fourchette comprise entre 0 et 45% maximum de l'actif net du FCP. L'exposition globale du FCP au risque de taux sera pilotée dans une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et +8. L'exposition globale du FCP au risque de change ne pourra excéder une limite maximale de 55% de l'actif net du FCP.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés.

Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 10h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition diversifiée au marché actions, au risque de taux et de change explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	0,95%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

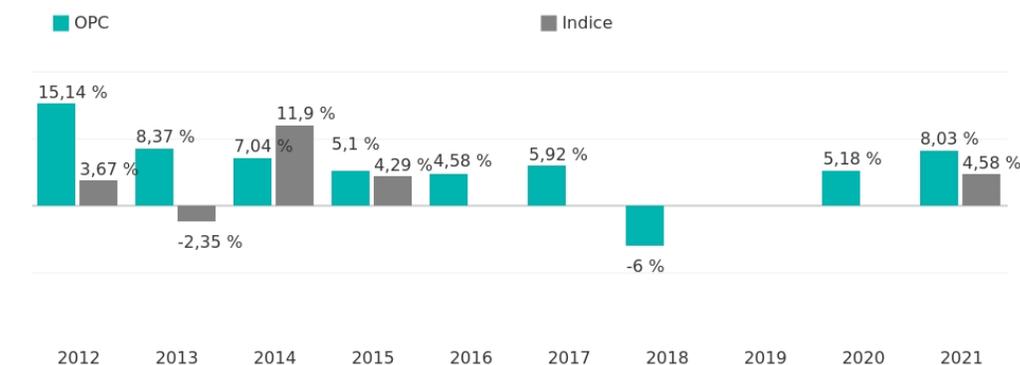
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Jusqu'au 31/05/2017 :

12,5% Euro Stoxx (SXXT Index) ; 12,5% MSCI AC World ex-EMU (NDJUEACXE Index) ; 5% Exane Europe Convertible Bond (EECIEECI Index) ; 32,5% EuroMTS Global (EMTXGC Index) ; 32,5% BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index (ER00 Index) ; 5% BofA Merrill Lynch BB-B Euro High Yield Non-Financial Fixed & Floating Rate Constrained Index (HEAG Index)

à compter du 01/06/2017 : cf. Indicateur de référence en vigueur

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 23/02/2007

Devise : EUR

Indicateur de référence :

32,5% ICE BofAML Euro Corporate Index ; 32,5% ICE BofAML Euro Government Index ; 12,5% Eurostoxx ; 12,5% MSCI AC World ex EMU ; 5% Refinitiv (ex. Thomson Reuters) European Focus Convertible EUR Index ; 5% ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Index
L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **27/05/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.